



## **Compte-rendu du Comité Syndical Séance du 26 février 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six du mois de février à 18 h 35, se sont réunis à la mairie-annexe de la Madeleine les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de la Madeleine sous la présidence de M. Nicolas CRIAUD, Président du Syndicat Intercommunal de la Madeleine, dûment convoqués le dix-neuf février 2019.

Etaient présents : Nicolas CRIAUD ; Luc PORTET ; Marie-Line MOREAU ; Hélène CHALLIER ; Chantal BRIERE (18 h 45) ; Daniel MORICEAU ; Stéphane DUPIN (18 h 40) ; Claude BODET

Etaient excusés : Laurence LEPINE ; Sophie MONTOIR donne pouvoir à Chantal BRIERE

Secrétaire de séance : Hélène CHALLIER

### **Approbation du compte-rendu de la séance du 12 décembre 2018**

Monsieur le Président rappelle que les modifications demandées sur les délibérations 4, 9 et 10 ont bien été prises en compte. Il rappelle également que la valorisation des prestations effectuées par le Syndicat n'est pas incluse dans le seuil à partir duquel une association est soumise à un expert-comptable.

Le compte-rendu ne suscite aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

### **1 – Débat d'Orientation Budgétaire 2019 – Budget Principal**

Monsieur le Président présente les orientations budgétaires 2019 du Budget Principal :

Diapositive 1 : Définition du D.O.B.

Diapositive 2 : Contexte macro-économique

Celui-ci influe sur les participations communales, principales ressources du Syndicat.

Diapositive 3 : Orientations budgétaires 2019

La section de fonctionnement est marquée par la suppression des temps péri-éducatifs et une forte diminution des participations communales.

Le principal investissement de cet exercice budgétaire sera la réfection du bardage de la salle de sport.

Diapositive 4 : Hypothèse 2019 – Section de fonctionnement

Les principaux chapitres budgétaires sont en diminution hormis les autres charges de gestion courante qui subit une augmentation d'environ 10 % principalement due à l'augmentation de la subvention à l'OGEC de l'école Saint-Joseph (hausse des effectifs).

Hélène CHALLIER souhaiterait savoir si l'association des Métais sollicitait à nouveau le Syndicat pour la prise en charge financière du local de stockage. La demande est désormais incluse dans



leur demande de subvention de fonctionnement. Hélène CHALLIER propose un inventaire des possibilités de stockage sur la Madeleine, Luc PORTET l'informe qu'un inventaire a déjà été effectué et qu'aucun espace de stockage n'est disponible. Hélène CHALLIER propose le préau de la cour de la salle Saint-Joseph mais les membres du Comité estiment que le coût de la transformation serait trop important.

Le produit des services subit une hausse importante. L'ensemble des régies de recettes sont concernées.

Ces éléments contribuent à la baisse des participations communales d'environ 10 %.

Diapositive 5 : Clés de répartition 2019 des participations communales

Les clés de répartition 2019 s'élèvent pour Guérande à 63,69 % (+1,3 % par rapport à 2018) et pour Saint-Lyphard à 36,31 % (-1,3 % par rapport à 2018)

Hélène CHALLIER souligne le peu d'investissement sur le secteur de la Madeleine au vue du nombre d'habitants.

Diapositive 6 : Hypothèse 2019 – Section d'investissement

Les restes à réaliser 2018 s'élèvent à 6 772 €, le remboursement du capital de la dette à 101 500 € et les travaux AD'AP 27 160 €.

Les principaux investissements en 2019 seront la réfection du bardage de la salle de sport, la remise en état du parking du cimetière, le renouvellement du mobilier du réfectoire maternelle et l'éclairage public du stade.

Claude BODET souhaiterait savoir si des travaux de voirie étaient prévus rue des Parcs Neufs, Daniel MORICEAU l'informe qu'un diagnostic de la voirie du Syndicat va être effectué afin de connaître l'état de la voirie et obtenir des recommandations de travaux.

En recettes, le FCTVA connaîtra une augmentation importante liée à la construction de la salle de convivialité et les subventions d'investissement des communes une légère diminution de 2,46 %.

Diapositive 7

Le capital restant dû au 31 décembre 2018 est en diminution car le Syndicat ne contracte plus d'emprunt. La dette est sécurisée car les emprunts en cours sont à taux fixe.

VOTE : Le Comité Syndical PREND ACTE à l'unanimité des orientations budgétaires 2019 du Budget Principal

## **2 – Débat d'Orientation Budgétaire 2019 – Budget Annexe vente d'électricité**

Monsieur le Président présente les orientations budgétaires 2019 du Budget Annexe vente d'électricité :

Diapositive 1 : Hypothèse 2019 – Section de fonctionnement

La section de fonctionnement dépenses augmente fortement afin d'équilibrer les recettes.



Diapositive 2 : Hypothèse 2019 – Section d'investissement  
Une enveloppe de 5 000 € est prévue pour les travaux divers.

VOTE : Le Comité Syndical PREND ACTE à l'unanimité des orientations budgétaires 2019 du Budget Annexe vente d'électricité

### **3 – Approbation du règlement intérieur de la salle de convivialité du stade de football**

Monsieur le Président rappelle que lors de sa séance du 12 décembre 2018, le Comité Syndical avait reporté le vote de cette délibération afin d'y apporter certaines modifications : la destination de la salle de convivialité et l'interdiction de pénétrer sur les terrains de football des associations autres que l'ASM Football. Un plan d'accès à également été annexé.

VOTE : UNANIMITE

Monsieur le Président clôt la séance à 19h05.

Hélène CHALLIER  
Secrétaire de séance